



De l'eau chaude
à volonté...



... chauffe-eau électriques

Lemercier

FRÈRES

équipés en exclusivité avec

MULTITHERMIC





Thermostat "MULTITHERMIC"

Un chauffe-eau équipé d'un « Multithermic » est véritablement un chauffe-eau à capacité variable.
 Exemple : avec un chauffe-eau de 150 l, eau froide à 10°, on peut obtenir au mélangeur :
 210 l d'eau à 38° si le Multithermic est sur le 1 (eau du chauffe-eau à 50°);
 240 l d'eau à 38° si le Multithermic est sur le 2 (eau du chauffe-eau à 55°);
 275 l d'eau à 38° si le Multithermic est sur le 3 (eau du chauffe-eau à 62°);
 315 l d'eau à 38° si le Multithermic est sur le 4 (eau du chauffe-eau à 70°);
 370 l d'eau à 38° si le Multithermic est sur le 5 (eau du chauffe-eau à 80°).
 Cette exclusivité LEMERCIER confère aux chauffe-eau un rendement et une économie d'utilisation inégalables.

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

En eau chaude à 70°, il faut prévoir environ :
 — 75 l pour un bain;
 — 12 à 15 l pour une douche;
 — 10 l par personne et par jour pour la toilette;
 — 10 l par personne et par jour pour la cuisine.
 Il faut toujours calculer largement la capacité nécessaire qui doit pouvoir faire face à tous les besoins. Il vaut mieux choisir un chauffe-eau d'une plus grande capacité et le faire fonctionner certains jours à température plus basse grâce à la facilité de réglage du thermostat « Multithermic ». On réalise ainsi de sensibles économies dans la consommation d'électricité, tout en disposant d'une marge pour les besoins exceptionnels. Il est conseillé d'éviter les longues canalisations qui entraînent des pertes thermiques importantes. Si certains postes d'eau sont trop éloignés du chauffe-eau, il vaut mieux les desservir par un autre appareil distinct du premier.

MODÈLES MURAUX VERTICAUX

... DE 5 A 30 LITRES...
à chauffage accéléré

... ET DE 50...
à accumulation

... A 150 LITRES

MODÈLES STABLES VERTICAUX

DE 100 à 1000 LITRES
à accumulation

MODÈLES MIXTES

muraux verticaux de 125 et 150 l
stables verticaux de 150 à 1000 l

La forme moderne de ces chauffe-eau et leurs dimensions compactes leur permettent de s'intégrer harmonieusement dans une cuisine comme dans un cabinet de toilette. — Le modèle MV 1 « MINI-BLOC » possède une cuve en cuivre massif et est équipé d'une batterie mélangeuse extérieure. — Le modèle MV 2 L est équipé d'un mélangeur incorporé.
 Les modèles MV 2 WL - MV 3 L et MV 3 LS sont équipés d'une batterie mélangeuse extérieure. Ces cinq appareils prévus pour desservir un seul poste d'eau, doivent être placés directement au-dessus de celui-ci.
 Les modèles MV 2 - MV 2 W - MV 3 - MV 3 S et MV 3 W (sans mélangeur) sont prévus pour montage sous pression (plusieurs postes d'eau) et doivent obligatoirement être équipés d'un groupe de sécurité hydraulique 15/21 type LF 4 C. Ils fournissent 15 ou 30 l d'eau très chaude sans cesse renouvelée. Leurs faibles dimensions leur donnent accès aux emplacements les plus réduits.

Gamme complète d'appareils répondant à tous les besoins. Montage sous pression (plusieurs postes d'eau) avec obligatoirement un groupe de sécurité 15/21 type LF 4 C (ou 20/27 type LF 5 C). Modèles « BLOC-TOP » réf. MV 11 et MV 17 de forme ramassée. Mis sous plafond, ils libèrent 1/2 m³ au sol.

Tous ces appareils sont équipés du thermostat « Multithermic ». L'enveloppe extérieure cylindrique est protégée par une laque blanche appliquée par procédé électrostatique et cuite aux infrarouges.

Ces modèles doivent être simplement posés sur le sol. La suppression des scellements au mur conduit donc à choisir les types SV 11 et SV 15 lorsqu'on veut diminuer les frais d'installation ou que les cloisons sont insuffisantes pour supporter un chauffe-eau mural de cette capacité. Les capacités importantes des appareils de 200 l à 1 000 l leur permettent de faire face aux besoins d'eau chaude particulièrement importants, domestiques, commerciaux ou industriels - Montage sous pression avec groupe de sécurité hydraulique chromé LEMERCIER LF 4 C 15/21 (ou LF 5 C 20/27) à partir de 500 l groupe Nussbaum 26/34 - Thermostat « Multithermic » jusqu'à 300 l - Enveloppe cylindrique extérieure : laque blanche jusqu'à 600 l inclus; grise pour 800 et 1 000 l - Chauffage en 8 heures.

Pouvant fonctionner alternativement sur le chauffage central ou à l'électricité. Les modèles mixtes, lorsqu'ils fonctionnent à l'électricité, ont les mêmes caractéristiques thermiques que les appareils uniquement électriques. Branchés sur le chauffage central, ils remplacent avantageusement le « ballon d'eau chaude », grâce à un calorifugeage soigné qui réduit considérablement les pertes thermiques.

S'il existe déjà un « ballon d'eau chaude », l'échangeur de température Lemerrier, véritable petite chaudière électrique, chauffera l'eau du ballon pendant les mois d'été. Dans certains cas, l'échangeur peut complètement se substituer à la chaudière et assurer le chauffage des locaux (demander la notice spéciale).

ATTENTION - Pour les chauffe-eau mixtes MURAUX indiquer A LA COMMANDE si les tubulures d'entrée et de sortie du réchauffeur doivent être disposées à droite ou à gauche en regardant l'appareil. — Les dimensions extérieures sont identiques à celles des appareils normaux de même capacité.

TYPE	Capacité (litres)	Puissance (watts)	Chauffage en	Largueur ou diamètre (cm)	Hauteur (cm)	Profondeur (cm)
MV 1	5	2 000	9 mn	30	33	17
MV 2 L	15	1 000	1 h	27	70	27
MV 2 WL	—	2 000	33 mn	27	70	27
MV 2	—	1 000	1 h	27	70	27
MV 2 W	—	2 500	27 mn	27	70	27
MV 3 L	30	500	4 h	42	77	—
MV 3 LS	—	1 000	2 h	42	77	—
MV 3	—	500	4 h	42	77	—
MV 3 S	—	1 000	2 h	42	77	—
MV 3 W	—	1 500	1,5 h	42	77	—

TYPE	Capacité (litres)
MV 5	50
MV 8	80
MV 10	100
MV 11*	—
MV 13	125
MV 15**	150
MV 17*	—

* « Bloc-Top ».
 ** Peut être livré sur demande avec cuve en cuivre massif.

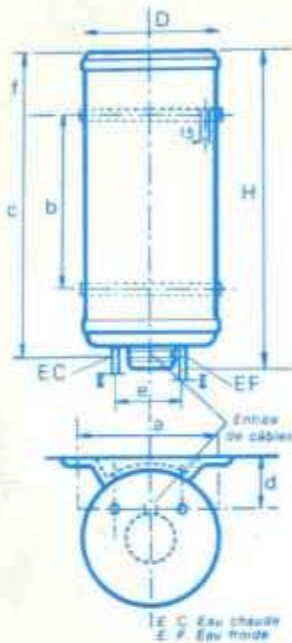
Équipement électrique - Les chauffe-eau de 5 à 100 l de capacité sont prévus uniquement pour alimentation en monophasé. A partir de 125 l, ils peuvent être équipés pour alimentation soit en monophasé 115/230 V, soit en triphasé 220/380 V. Tous les appareils monophasés ou triphasés sont équipés en bi-tension à l'exclusion des modèles MV 1 - MV 2 W - MV 2 WL prévus uniquement pour raccordement en monophasé 220 V.

TYPE	Capacité (litres)
SV 11	100
SV 15	150
SV 21	200
SV 30	300
SG 50	500
SG 60	600
SG 80	800
SG 100	1 000



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CHAUFFE-EAU MURAUX VERTICAUX



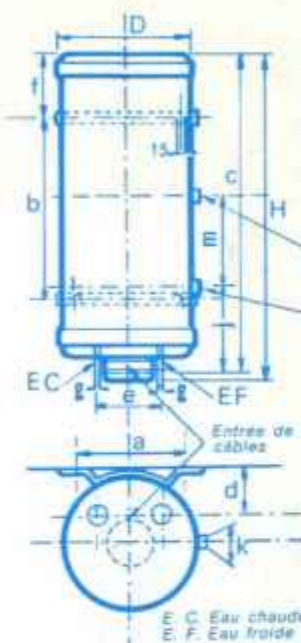
MV 3 à MV 17

N.B. Les types MV 3 et MV 5 ne comportent que le berceau d'accrochage supérieur. Le berceau inférieur est remplacé par une patte d'appui.

TYPE	CAPACITÉ (litres)	PUISSANCE (watts)	CHAUFFAGE en heures	ÉLÉMENTS CHAUFFANTS	POIDS (kg)
MV 3, MV 3 L	30	500 W	4 h	1 x 500 W	30
MV 3 S, MV 3 LS	30	1 000 W	2 h	1 x 1 000 W	30
MV 3 W	30	1 500 W	1,5 h	1 x 1 500 W	30
MV 5	50	500 W	8 h	1 x 500 W	40
MV 8	80	750 W	8 h	1 x 750 W	58
MV 10	100	1 000 W	8 h	1 x 1 000 W	68
MV 11	100	1 000 W	8 h	1 x 1 000 W	60
MV 13	125	1 200 W	8 h	2 x 600 W	81
MV 15	150	1 500 W	8 h	2 x 750 W	92
MV 17	150	1 500 W	8 h	2 x 750 W	78

COTES D'ENCOMBREMENT (mm)

TYPE	COTES D'ENCOMBREMENT (mm)								
	D	H	a	b	c	d	e	f	g
MV 3, MV 3 L	420	785	360	570	120	160	110	15/21	
MV 3 S, MV 3 LS									
MV 3 W									
MV 5	420	1 025	360	570	120	160	370	15/21	
MV 8	490	1 215	440	800	1 050	175	230	95	20/27
MV 10	490	1 425	440	800	1 050	175	230	305	20/27
MV 11	660	830	440	320	570	175	230	195	20/27
MV 13	560	1 365	440	800	1 050	175	230	240	20/27
MV 15	560	1 570	440	800	1 050	175	230	445	20/27
MV 17	660	1 090	440	582	832	175	230	193	20/27



MV 13 R et MV 15 R

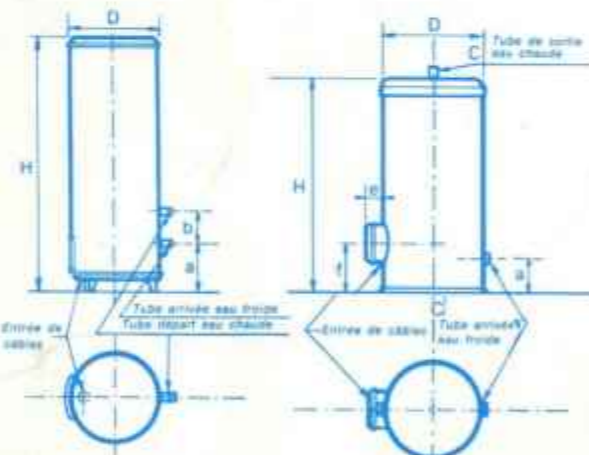
"MODÈLES MIXTES" AVEC RÉCHAUFFEUR

TYPE	CAPACITÉ (litres)	PUISSANCE (watts) pour chauffage en 8 heures	ÉLÉMENTS CHAUFFANTS	POIDS (kg)	RÉCHAUFFEUR (surface en m ²)
MV 13 R	125	1 200 W	2 x 600 W	98	0,5
MV 15 R	150	1 500 W	2 x 750 W	109	0,5

TYPE	COTES D'ENCOMBREMENT									RÉCHAUFFEUR		
	H	D	a	b	c	d	e	f	g	j	m	k
MV 13 R	1 365	560	440	800	1 050	175	230	240	20/27	250	310	26/34
MV 15 R	1 570	560	440	800	1 050	175	230	445	20/27	250	310	26/34

Entrée et sortie du réchauffeur : Celles-ci sont disposées à gauche ou à droite à la demande.

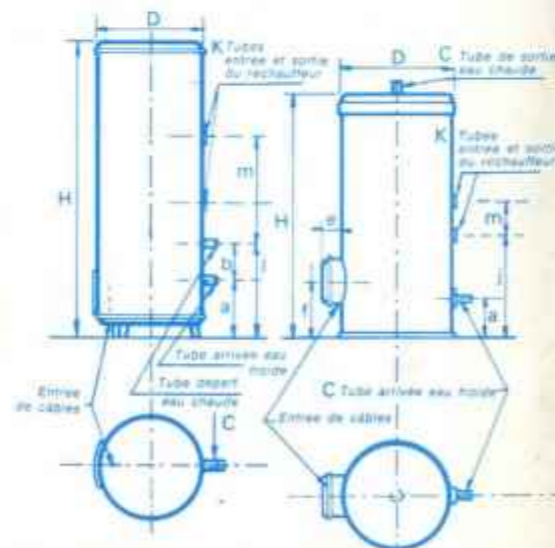
CHAUFFE-EAU STABLES VERTICAUX



SV 11 à SV 30

SG 50 à SG 100

TYPE	CAPACITÉ (litres)	ÉLÉMENTS CHAUFFANTS	POIDS (kg)	COTES D'ENCOMBREMENT (mm)						
				D	H	a	b	c	e	f
SV 11	100	1 x 1 000 W	67	490	1 400	265	150	20/27	—	—
SV 15	150	2 x 750 W	96	560	1 575	265	150	20/27	—	—
SV 21	200	2 x 1 000 W	105	660	1 390	265	150	20/27	—	—
SV 30	300	2 x 1 500 W	170	660	1 915	265	150	20/27	—	—
SG 50	500	6 x 750 W	260	810	1 910	300	—	26/34	135	400
SG 60	600	6 x 1 000 W	310	810	2 220	300	—	26/34	135	400
SG 80	800	6 x 1 200 W	390	1 010	2 060	300	—	26/34	120	400
SG 100	1 000	6 x 1 500 W	440	1 010	2 510	300	—	26/34	120	400



SV 15 R à SV 30 R

SG 50 R à SG 100 R

"MODÈLES MIXTES" AVEC RÉCHAUFFEUR

TYPE	CAPACITÉ (litres)	PUISSANCE (watts) pour chauffage en 8 heures	ÉLÉMENTS CHAUFFANTS	POIDS (kg)	RÉCHAUFFEUR (surface en m ²)
SV 15 R	150	1 500 W	2 x 750 W	113	0,5
SV 21 R	200	2 000 W	2 x 1 000 W	128	0,8
SV 30 R	300	3 000 W	2 x 1 500 W	207	1,2
SG 50 R	500	4 500 W	6 x 750 W	290	2
SG 60 R	600	6 000 W	6 x 1 000 W	340	2
SG 80 R	800	7 200 W	6 x 1 200 W	450	3,2
SG 100 R	1 000	9 000 W	6 x 1 500 W	500	3,2

TYPE	COTES D'ENCOMBREMENT									RÉCHAUFFEUR		
	D	H	a	b	c	e	f	j	m	k		
SV 15 R	560	1 575	265	150	20/27	—	—	515	310	26/34		
SV 21 R	660	1 390	265	150	20/27	—	—	515	460	33/42		
SV 30 R	660	1 915	265	150	20/27	—	—	515	550	40/49		
SG 50 R	810	1 910	300	—	26/34	135	400	580	940	50/60		
SG 60 R	810	2 220	300	—	26/34	135	400	580	940	50/60		
SG 80 R	1 010	2 060	300	—	26/34	120	400	600	1 140	50/60		
SG 100 R	1 010	2 510	300	—	26/34	120	400	600	1 140	50/60		

Entrée et sortie du réchauffeur : Celles-ci sont disposées à l'arrière de l'appareil, ainsi que les entrées et sorties d'eau, jusqu'à 300 litres. Au-dessus de 300 litres, la sortie d'eau chaude se fait sur le dessus de l'appareil, dans l'axe.

INSTRUCTIONS

POUR LE MONTAGE DES CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUES SOUS PRESSION

FIXATION D'UN APPAREIL MURAL

L'appareil doit être fixé sur des tiges de scellement préalablement munies d'une rondelle. (Prévoir un poids double de celui de sa contenance en eau). Renforcer au besoin les points d'accrochage. Réserver un espace d'environ 500 mm au-dessous du capot de visite ainsi que le libre accès au capot de fermeture du thermostat.

CHAUFFE-EAU STABLES

que la pose soit effectuée à même le sol ou sur un socle, assurer :

- 500 mm d'espace libre devant le capot de protection pour les chauffe-eau de 100 à 300 l et 750 mm pour ceux de 500 à 1 000 l ;
- le libre accès aux raccords d'eau chaude et froide.

INSTALLATION HYDRAULIQUE

Un groupe de sécurité (LF 4 C ou LF 5 C) doit être **obligatoirement monté** sur l'alimentation en eau froide du chauffe-eau, si possible à un niveau inférieur à celui de la tubulure d'eau froide. **Aucun robinet d'arrêt ne doit être interposé entre le groupe de sécurité et le chauffe-eau.**

La tubulure d'évacuation du groupe de sécurité est filetée en 26 x 34. La section de la vidange doit être du diamètre approprié.

La hauteur entre le groupe de sécurité et le siphon de la vidange doit être la plus grande possible.

Si la pression est égale ou supérieure à 7 kg, il y a lieu de placer après le compteur un réducteur de pression qui commandera à la fois les distributions d'eau chaude et d'eau froide.

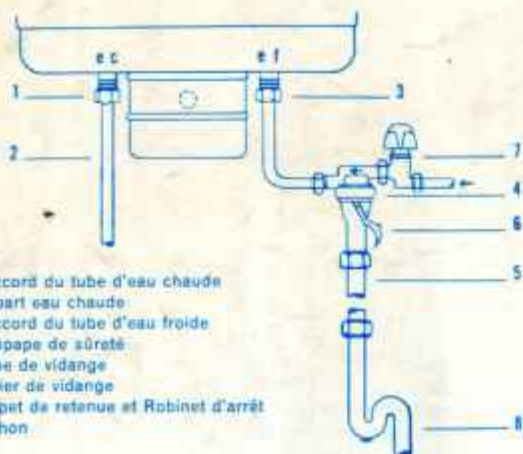
INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Le raccordement se fait obligatoirement sur les bornes repérées « Ligne », après avoir vérifié que la position des barrettes des éléments chauffants correspond bien à la tension du réseau.

Les chauffe-eau bi-tension sont tous livrés connectés pour la tension supérieure. Pour utilisation sous la tension inférieure, déplacer les barrettes conformément aux schémas de la plaque sur têtes d'éléments.

Se conformer aux règlements d'installation en vigueur, en particulier aux prescriptions concernant la protection par mise à la terre (patte métallique portant le symbole ⊕).





1. Raccord du tube d'eau chaude
2. Départ eau chaude
3. Raccord du tube d'eau froide
4. Soupape de sûreté
5. Tube de vidange
6. Levier de vidange
7. Clapet de retenue et Robinet d'arrêt
8. Siphon

MISE EN ROUTE

Ouvrir le robinet d'arrêt du groupe de sécurité et tous les robinets. Le chauffe-eau est plein lorsqu'il y a écoulement aux robinets. Pour le mettre sous pression, fermer les robinets d'eau chaude.

Vérifier le groupe de sécurité. Si la soupape goutte, s'assurer que la pression ne dépasse pas 7 kg/cm² (sinon installer un réducteur).

Laisser le chauffe-eau sans soutirage pendant le temps de chauffe indiqué. (La température doit atteindre environ 75°, le thermostat doit avoir coupé le courant).

VIDANGE

Ne vidanger qu'en cas de gel.

CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE TYPE MV 2L à écoulement libre

POSE

Utiliser le papier gabarit livré avec l'appareil.

RACCORDEMENT EAU FROIDE

Retirer la plaque de fermeture et maintenir les 6 pans du raccord intérieur à l'aide d'une clé plate de 19 introduite dans l'enveloppe du chauffe-eau. Serrer l'écrou.

MONTAGE

Le mélangeur incorporé est à écoulement libre. Ne jamais insérer un robinet dans le trajet d'évacuation de l'eau chaude.

GOUTTE A GOUTTE - ENTRETIEN

Ne jamais essayer d'arrêter le goutte à goutte, inévitable pendant les heures de chauffe. L'entretien est nul excepté le risque d'entartrage en cas d'utilisation d'eau calcaire. Dans ce cas, changer le tube intérieur. Suivre le mode opératoire livré avec le tube de remplacement.

CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUES MIXTES

INSTALLATION

Semblable à celle d'un modèle normal (voir page précédente et schéma ci-dessous.)

ALIMENTATION

Comme pour un radiateur, l'alimentation du réchauffeur devra se trouver plus haute que la chaudière. Remarque particulièrement importante pour les chauffe-eau stables installés quelquefois près d'une chaudière. Les tubulures de raccordement du réchauffeur doivent être de la même section que l'entrée et la sortie du réchauffeur.

Prévoir une vanne d'arrêt sur l'alimentation du réchauffeur. (Ne pas en mettre à la sortie). **Cette vanne doit être d'une étanchéité parfaite. La « vanne mécanique » est préférable au simple robinet de radiateur.**

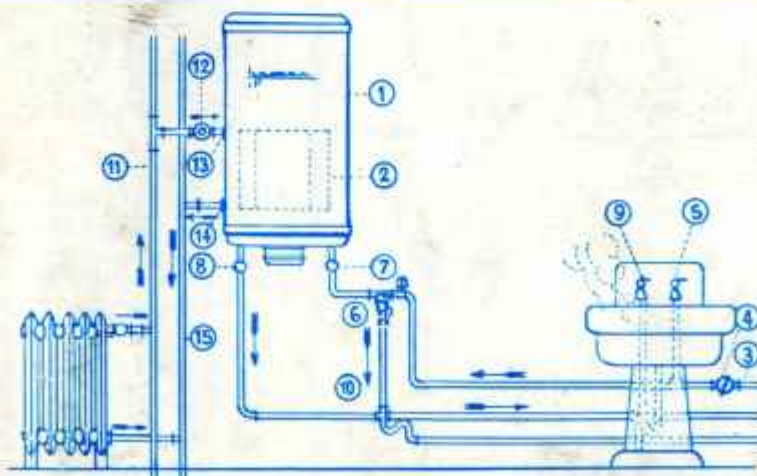
Fermer soigneusement la vanne quand le chauffe-eau fonctionne à l'électricité.

ATTENTION

Pour les chauffe-eau mixtes muraux, indiquer à la commande si les tubulures d'entrée et de sortie du réchauffeur doivent être disposées à droite ou à gauche en regardant l'appareil.

Préciser la nature du courant et la tension à la commande.

Ne jamais faire fonctionner le chauffe-eau mixte par la chaudière et par l'électricité simultanément.



1. Chauffe-eau mixte
2. Réchauffeur annulaire
3. Arrivée d'eau froide
4. Robinet d'arrêt général
5. Robinet d'eau froide

6. « Ensemble standard » groupe de sécurité
7. Tubulure d'entrée d'eau froide du chauffe-eau
8. Tubulure de sortie d'eau chaude du chauffe-eau
9. Robinet d'eau chaude
10. Vidange

11. Colonne montante de chauffage central
12. Vanne d'arrêt du réchauffeur
13. Tubulure d'alimentation du réchauffeur
14. Tubulure de retour de circulation du réchauffeur
15. Colonne descendante du chauffage central

Les nouveaux chauffe-eau électriques chauffe-eau courts



BLOC-TOP

MV 17
150 litres

placé sous plafond
Thermostat MULTITHERMIC

Caractéristiques :

hauteur : 109 cm
diamètre : 66 cm
puissance : 1500 W

Prix : 847 F

MV 11
100 litres

Placé sous plafond
Thermostat MULTITHERMIC

Caractéristiques :

hauteur : 83 cm
diamètre : 66 cm
puissance : 1000 W

Prix : 734 F

Les chauffe-eau d'évier

MINI-BLOC

5 litres

Chauffe en 9 minutes
Cuve cuivre massif

Dimensions :

hauteur : 33 cm
profondeur : 17 cm
largeur : 30 cm

Prix : 320 F

MV 2WL

MV 2W

15 litres

Puissance élevée
Eau chaude à 75° renouvelée
pratiquement instantanément

Dimensions :

hauteur : 70 cm
profondeur : 27 cm
largeur : 27 cm

Prix : 400 F



GARANTIE

Conscients de l'exceptionnelle longévité de leur fabrication, les Établissements LEMERCIER FRÈRES accordent dix ans de garantie totale sur les cuves.

Lemerrier FRÈRES

28, rue Fernand Pelloutier - 92 - CLICHY - Tél. 737.32.30 - B P 95

Société régie par la Loi du 24.7.66 et le décret du 23.3.67 sur les sociétés commerciales
R. C. Seine 55 B 14.809



Une gamme exceptionnelle de chauffe-eau de 5 à 1000 litres

Lemercier

TARIF DES CHAUFFE-EAU ELECTRIQUES - 1^{er} SEPTEMBRE 1968

FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE (France Métropolitaine) TVA COMPRISE

CHAUFFE-EAU ACCELES DE FORME RECTANGULAIRE

Alimentation 2 fils 115/230 V, alternatif, avec thermostat « MULTITHERMIC » et cordon souple, pour MV 2 et MV 2 L ; Alimentation 2 fils 220 V pour MV 1, MV 2 W et MV 2 WL.

Montage Hors Pression (écoulement libre) avec mélangeur incorporé pour modèle MV 2 L et batterie mélangeuse extérieure pour modèles MV 1 et MV 2 WL. Montage sous Pression avec groupe de sécurité hydraulique chromé LF 4 C 15/21 pour modèles MV 2 et MV 2 W.

T TYPE	Référence	Capacité	Puissance	Chauffage en	Prix avec T.V.A. Robinetterie	Prix hors T.V.A de sécurité incluse	Type de robinetterie	Installation
MURAL	MV 1	5 l	2000 W	9 minutes	320 F	266,70 F	BL 2	Hors pression (écoulement libre)
	MV 2 L	15 l	1000 W	1 heure	400 F	333,40 F	mélangeur incorporé	—
	MV 2	15 l	1000 W	1 heure	435 F	362,50 F	LF 4 C	Sous pression
	MV 2 W	15 l	2500 W	27 minutes	435 F	362,50 F	LF 4 C	—
	MV 2 WL	15 l	2000 W	33 minutes	400 F	333,40 F	BL 3	Hors pression (écoulement libre)

CHAUFFE-EAU CYLINDRIQUES ACCELES ET A ACCUMULATION

Alimentation exclusivement 2 fils 115/230 V alternatif pour MV 3 L à MV 11 et SV 11. Alimentation 2 fils 115/230 V ou triphasé 220/380 V pour les autres modèles. Avec thermostat « MULTITHERMIC ». Montage à écoulement libre avec batterie mélangeuse BL 3 et raccords pour modèles MV 3 L et MV 3 LS. Montage sous pression avec groupe de sécurité hydraulique chromé LF 4 C 15/21 pour les autres modèles (supplément pour LF 5 C 20/27 : 15 F avec T.V.A. et 12,50 F Hors T.V.A.)

TYPE	Référence	Capacité	Puissance	Chauffage en	Prix avec T.V.A. Robinetterie	Prix hors T.V.A de sécurité incluse	Type de robinetterie	Installation
MURAL	MV 3 L	30 l	500 W	4 h	486 F	405 F	BL 3	Hors pression (écoulement libre)
	MV 3 LS	30 l	1000 W	2 h	486 F	405 F	BL 3	—
	MV 3	30 l	500 W	4 h	486 F	405 F	LF 4C	Sous pression
	MV 3 S	30 l	1000 W	2 h	486 F	405 F	LF 4C	Sous pression
	MV 3 W	30 l	1500 W	1,5 h	496 F	413,30 F	LF 4C	Sous pression
	MV 5	50 l	500 W	8 h	532 F	443,30 F	—	—
	MV 8	80 l	750 W	8 h	641 F	534,20 F	—	—
	MV 10	100 l	1000 W	8 h	692 F	576,70 F	—	—
	MV 11	100 l	1000 W	8 h	734 F	611,70 F	—	—
	MV 13	125 l	1200 W	8 h	796 F	663,30 F	—	—
	MV 15	150 l	1500 W	8 h	847 F	705,80 F	—	—
	MV 17	150 l	1500 W	8 h	847 F	705,80 F	—	—
	MURAL MIXTE (1)	MV 13 R	125 l	1200 W	8 h	997 F	830,80 F	—
MV 15 R		150 l	1500 W	8 h	1 039 F	865,80 F	—	—
STABLE	SV 11	100 l	1000 W	8 h	827 F	689,20 F	—	—
	SV 15	150 l	1500 W	8 h	982 F	818,30 F	—	—
	SV 21	200 l	2000 W	8 h	1 147 F	955,80 F	—	—
STABLE MIXTE	SV 30	300 l	3000 W	8 h	1 592 F	1 326,70 F	—	—
	SV 15 R	150 l	1500 W	8 h	1 168 F	973,30 F	—	—
STABLE MIXTE	SV 21 R	200 l	2000 W	8 h	1 431 F	1 192,50 F	—	—
	SV 30 R	300 l	3000 W	8 h	1 964 F	1 636,70 F	—	—

Les chauffe-eau stables de 500-600-800-1 000 l et les échangeurs de température sont construits sur devis.

Pour le modèle cuivre MV 16 mural 150 litres, nous consulter.

PRECISER LA NATURE DU COURANT ET LA TENSION A LA COMMANDE

1) **ATTENTION** : Pour les chauffe-eau mixtes muraux, préciser en outre si les tubulures d'entrée et de sortie du réchauffeur doivent être disposées à droite ou à gauche en regardant l'appareil.

ROBINETTERIE ET ACCESSOIRES

ATTENTION : Les prix des batteries mélangeuses BL 2 et BL 3 ou du groupe de sécurité hydraulique LF 4 C sont déjà compris dans les prix des appareils complets figurant au présent tarif. Pour le modèle MV 2 L, le mélangeur spécial incorporé n'est jamais vendu séparément.

MONTAGE A ECOULEMENT LIBRE

DÉSIGNATION	RÉFÉRENCE	PRIX AVEC T.V.A.	PRIX HORS T.V.A.
BATTERIE MÉLANGEUSE CHROMÉE avec raccords 2 TUBES CHROMÉS 8/10 mm longueur 400 mm	BL 2 et BL 3	60,00 F	50,00 F
	L 400	12,50 F	10,40 F

MONTAGE SOUS PRESSION

GROUPE DE SÉCURITÉ HYDRAULIQUE CHROME 15/21 GROUPE DE SÉCURITÉ HYDRAULIQUE CHROME 20/27 RACCORD CHROME pour tubulure de vidange 26/34	LF 4 C	87,00 F	72,50 F
	LF 5 C	102,00 F	85,00 F
	R 26	8,00 F	6,70 F

CONDITIONS DE VENTE

Nos ventes sont faites aux conditions générales du G.J.F.A.M. (ex Syndicat National de la Construction Electro-Thermique et Electro-Domestique) et aux conditions particulières ci-après :

PRIX : Nos prix s'entendent pour marchandises emballées, T.V.A. COMPRISE. Nos fournitures sont facturées aux prix en vigueur au jour de la livraison. **ACCEPTATION DES COMMANDES**. — Nous ne sommes liés par les engagements de nos représentants ou agents que sous réserve d'une acceptation régulière de notre part.

DÉLAIS. — Nos délais ne sont donnés qu'à titre indicatif et aucune indemnité de retard ne peut en aucun cas nous être réclamée.

TRANSPORTS. — Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire, même si la vente a été convenue franco de port.

PAIEMENT. — Toute première affaire se traite au comptant. Sous réserve de l'ouverture d'un compte en nos livres, nos marchandises sont payables :

a) pour le matériel tarifé, à trente jours de fin de mois de la date de la facture, net, sans escompte ;

b) pour le matériel sur devis à raison d'un tiers au comptant à la commande, deux tiers à la mise à disposition aux conditions habituelles.

Tout paiement à terme sera effectué par lettre de change domiciliée dont nous nous réservons expressément de demander l'acceptation.

GARANTIES. — Nos matériels sont garantis contre tout vice de construction et sous la condition expresse qu'ils n'aient fait l'objet d'aucun usage anormal. Cette garantie est totale pour les cuves pendant 10 ans pour la Métropole, et à dater de notre facturation; pour les accessoires elle est totale pendant 5 ans et dégressive de la sixième à la dixième année. La garantie est limitée au remplacement en usine de la pièce reconnue défectueuse, les frais de port et d'emballage restant à la charge du client. Aucune indemnité ne peut être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. La garantie de la pièce de remplacement expire en même temps que celle de la pièce remplacée.

COMPÉTENCE. — De convention expresse, tout litige susceptible de se produire à l'occasion de nos ventes est de la seule compétence du Tribunal de Commerce de la Seine-Normandie.



Direction Générale des Prix : Arrêté n° 25.157 du 29-4-1966 pour chauffe-eau ; Arrêté n° 18.9-1967 pour robinetterie et en conformité avec les autorisations accordées par le Commissaire Général aux Prix et le Ministère des Affaires Économiques et des Finances en date du 26-6-1968.

10 ANS DE GARANTIE TOTALE SUR LES CUVES
5 ans de garantie totale et 5 ans de garantie dégressive sur les accessoires

AVIS TRÈS IMPORTANT

1. Avant le raccordement hydraulique

- Nettoyer parfaitement la canalisation d'arrivée d'eau froide du chauffe-eau.
- Vérifier la pression d'alimentation (inférieure à 7 kg/cm^2), sinon installer un réducteur de pression.

2. Avant le raccordement électrique

- Vérifier la concordance de voltage chauffe-eau/secteur.

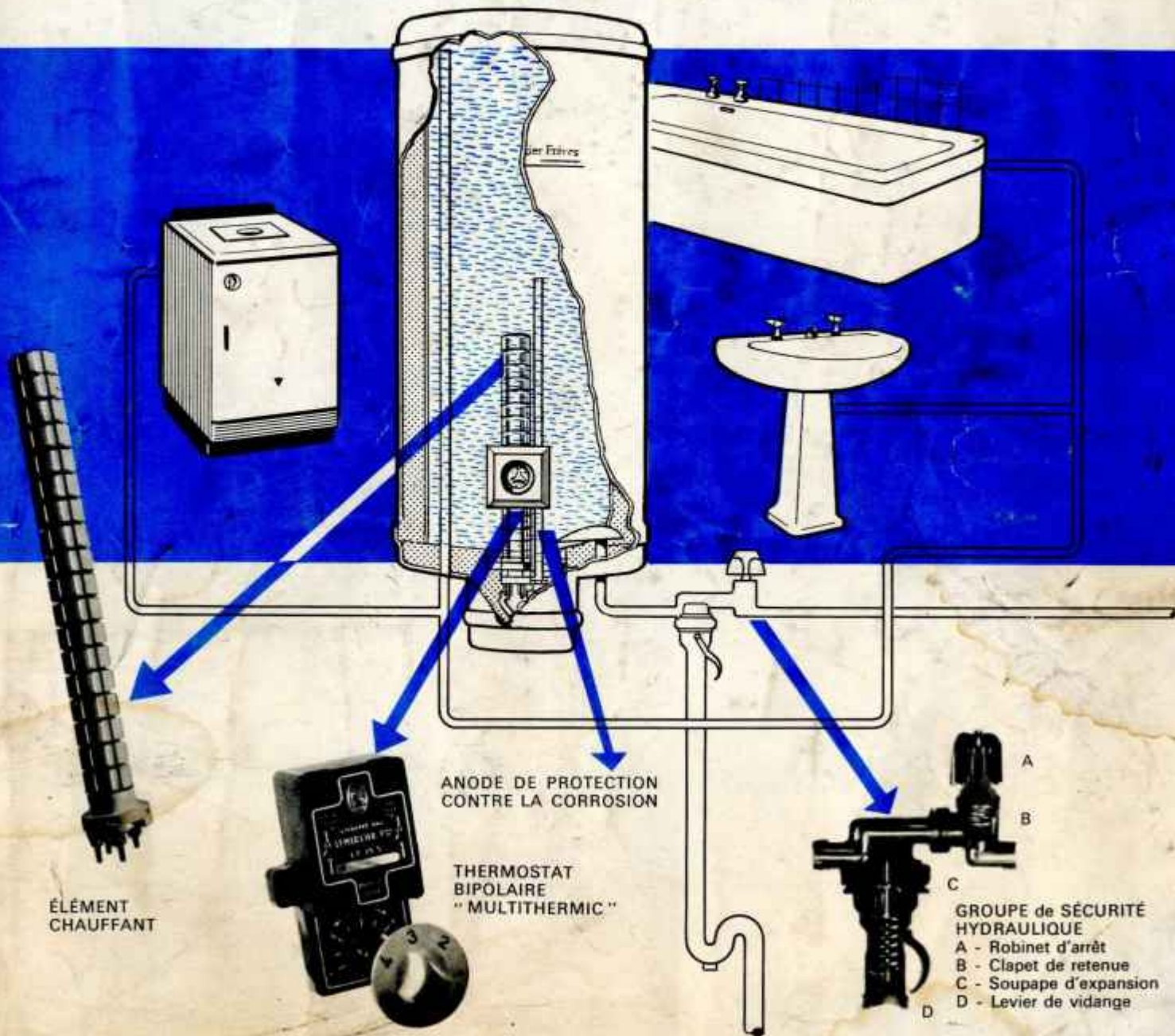
3. Avant la mise en service

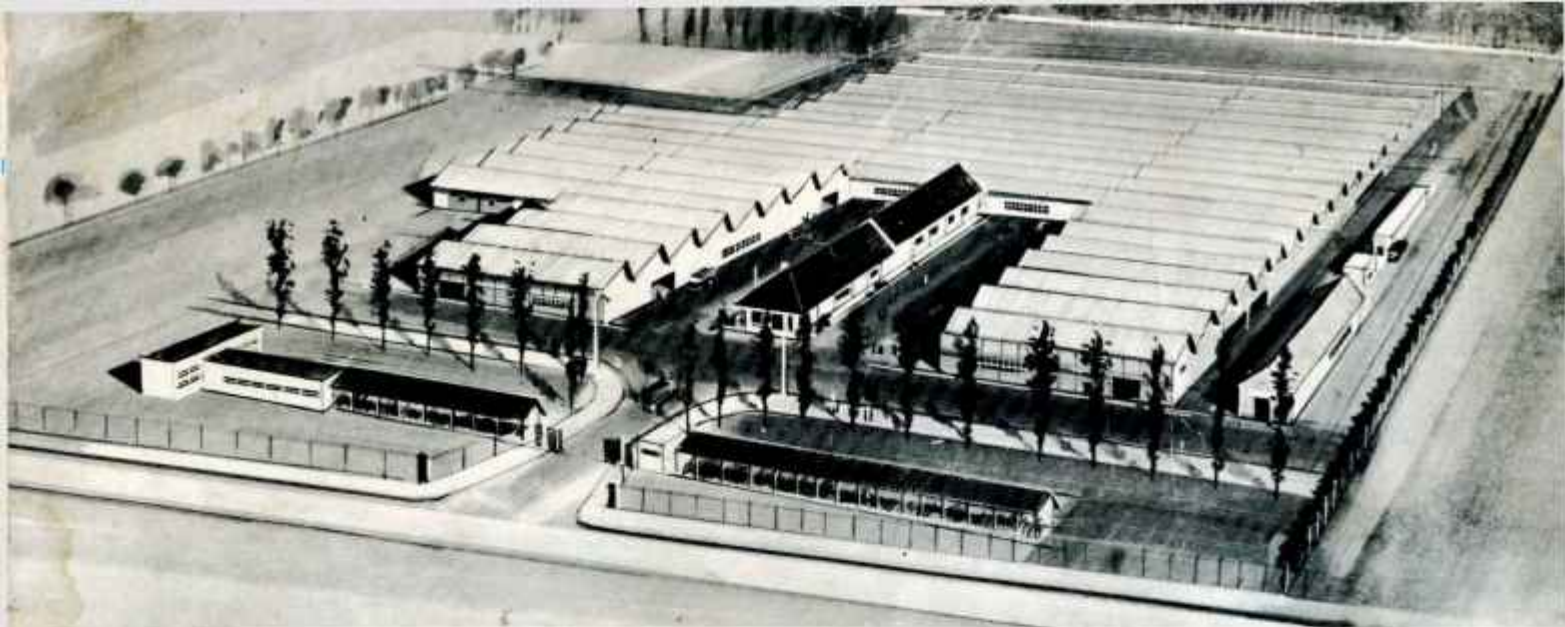
- Vérifier le remplissage du réservoir et le branchement électrique.
- Le premier soutirage ne doit avoir lieu qu'après la durée de chauffe normale de l'appareil.

4. Après le temps de chauffe

- Vérifier que le thermostat a bien coupé le courant.

En cas d'anomalies de fonctionnement, vérifier le raccordement, les connexions et l'étanchéité des robinets, vannes et clapets.





1920...

... Deux frères résolument tournés vers l'avenir fondent les Établissements LEMERCIER. Depuis lors, l'entreprise ne cesse de perfectionner ses méthodes pour obtenir la plus haute qualité dans le domaine du chauffe-eau électrique par accumulation.

Entièrement fabriqués dans l'usine ultra moderne de GISORS, tous les chauffe-eau et leurs accessoires sont soigneusement contrôlés et portent l'estampille de qualité NF. La production LEMERCIER FRÈRES s'impose ainsi à sa clientèle par une qualité de finition irréprochable : **tous les chauffe-eau sont laqués par procédé ÉLECTROSTATIQUE.**

En outre les Établissements LEMERCIER FRÈRES ont tenu à doter leur production de perfectionnements exclusifs tels que le groupe de sécurité hydraulique LFC et le thermostat MULTITHERMIC qui permet de régler la température du chauffe-eau selon les besoins journaliers. Ils assurent ainsi à l'utilisateur une sécurité totale, une souplesse d'utilisation accrue, un rendement maximum et une importante économie de courant électrique.

Pour toute condition d'emploi, il existe un chauffe-eau LEMERCIER y répondant. La gamme LEMERCIER comporte plus de 30 modèles de 5 à 1 000 litres.

GARANTIE

De plus, pour garantir l'exceptionnelle longévité de leurs productions, les Établissements LEMERCIER FRÈRES accordent dix ans de garantie totale sur la cuve.

Lemercier

FRÈRES

28, rue Fernand Pelloutier. 92 - Clichy
Tél. 737-32-30. Boîte Postale 95

Société Anonyme au capital de 2.615.000 F — R. C. Seine 55-B-14809



ÉTABLISSEMENTS

Lemercier Frères



92 - CLICHY - 737.32.30

INSTRUCTIONS DE MONTAGE DES CHAUFFE-EAU ELECTRIQUES SOUS PRESSION

Les caractéristiques de l'appareil sont indiquées sur la plaque signalétique.

Le schéma des connexions électriques est reproduit à l'intérieur du capot ou de la plaque protégeant les éléments chauffants.

Se conformer aux prescriptions en vigueur pour la protection contre la mise sous tension accidentelle des masses métalliques.



TOUS NOS APPAREILS SONT BI TENSION ET ÉQUIPÉS EN USINE SUIVANT
LE SCHEMA CORRESPONDANT **A LA PLUS HAUTE TENSION**

CHAUFFE-EAU MURAUX - FIXATION AU MUR.

L'appareil doit être fixé sur des tiges de scellement (boulons ou tire-fonds). Une rondelle doit être disposée sous la tête des boulons ou l'écrou de la tige de scellement.

Les scellements et les murs doivent pouvoir supporter sans fatigue le poids du chauffe-eau plein d'eau, qu'on peut estimer au double du poids de sa contenance d'eau. Si les murs ou parois ne présentent pas toutes garanties de solidité, prendre les mesures nécessaires pour les renforcer aux endroits d'accrochage.

Le chauffe-eau doit être disposé sur le mur de façon qu'un espace minimum de 500 mm soit réservé au-dessous du capot de visite du chauffe-eau, réserver d'autre part le libre accès au capot de fermeture du thermostat multithermic.

CHAUFFE-EAU STABLES.

Ces appareils peuvent être posés, soit à même le sol, soit sur un socle exécuté par les soins de l'installateur.

Il y a lieu de s'assurer qu'il existe devant le capot de protection un espace libre de 500 mm pour les chauffe-eau de 100 à 300 litres et de 750 mm pour les chauffe-eau de 500 à 1.000 litres et que les raccords d'eau chaude et d'eau froide sont facilement accessibles pour resserrage et démontage éventuels.

INSTALLATION HYDRAULIQUE.

Tous les chauffe-eau destinés à fonctionner sous pression doivent être montés obligatoirement avec un groupe de sécurité hydraulique (voir schéma page 4).

Ce groupe doit être disposé sur l'alimentation du chauffe-eau en eau froide, et le sens de circulation d'eau doit être celui indiqué par la flèche.

Aucun robinet, clapet, té de dérivation, etc... ne doit être monté entre le groupe de sécurité hydraulique et le raccord d'eau froide du chauffe-eau.

Pour permettre la vidange, le groupe de sécurité hydraulique doit être placé au-dessous du niveau de la tubulure d'entrée d'eau froide dans le chauffe-eau.

Si la pression de la distribution d'eau est égale ou supérieure à 7 kg/cm^2 , point de réglage de la soupape d'expansion du groupe de sécurité hydraulique, il est nécessaire, **sans toucher** au réglage de la soupape, d'adjoindre un réducteur de pression.



« Il est précisé que pendant la période de chauffe, la pression dans le chauffe-eau augmente sous l'effet de la dilatation de l'eau, la soupape du groupe s'ouvre, et il est normal de constater alors un écoulement de l'eau d'expansion vers la vidange, et qui représente environ 3 % de la capacité.

Le tube de raccordement du groupe à la vidange, ne doit en aucun cas, avoir une section inférieure à 26 x 34 qui est celle de la tubulure du groupe. »

INSTALLATION ÉLECTRIQUE.

1° RACCORDEMENT.

Courant monophasé. — Les éléments monophasés équipant nos chauffe-eau sont toujours constitués par deux circuits permettant un branchement série ou parallèle.

Courant triphasé. — Tous les chauffe-eau pour courant triphasé disposent de circuits conçus de manière à obtenir un système équilibré, pour branchement en étoile ou en triangle.

2° THERMOSTAT. — Les chauffe-eau sont livrés avec leur thermostat réglé à 75° environ.

Si l'on constate des anomalies de température sur un chauffe-eau, vérifier très soigneusement le raccordement et les connexions électriques et éventuellement l'étanchéité des robinets, vannes, clapets et joints de l'installation hydraulique. Un goutte-à-goutte à un robinet d'eau chaude peut faire monter la température du chauffe-eau à une valeur supérieure à la température de réglage du thermostat.

MISE EN ROUTE.

1° Remplir le chauffe-eau en ouvrant le robinet d'arrêt du groupe de sécurité hydraulique et en ouvrant tous les robinets de soutirage d'eau chaude. Quand l'eau commence à couler par ces robinets, le chauffe-eau est plein. Fermer alors les robinets d'eau chaude ; le chauffe-eau se trouvera de ce fait sous pression. S'assurer qu'il n'y a pas de fuite dans l'installation.

2° S'assurer du bon fonctionnement du groupe de sécurité hydraulique. Aucun goutte à goutte ne doit se produire à la soupape d'expansion, tant que le chauffe-eau n'est pas sous tension. Si la soupape goutte, s'assurer que la pression d'alimentation ne dépasse pas 7 kg/cm².



Si elle excède 7 kg/cm², installer un réducteur de pression.

3° Mettre le chauffe-eau sous tension et s'assurer que la puissance absorbée par les éléments chauffants est bien conforme aux indications de la plaque signalétique.

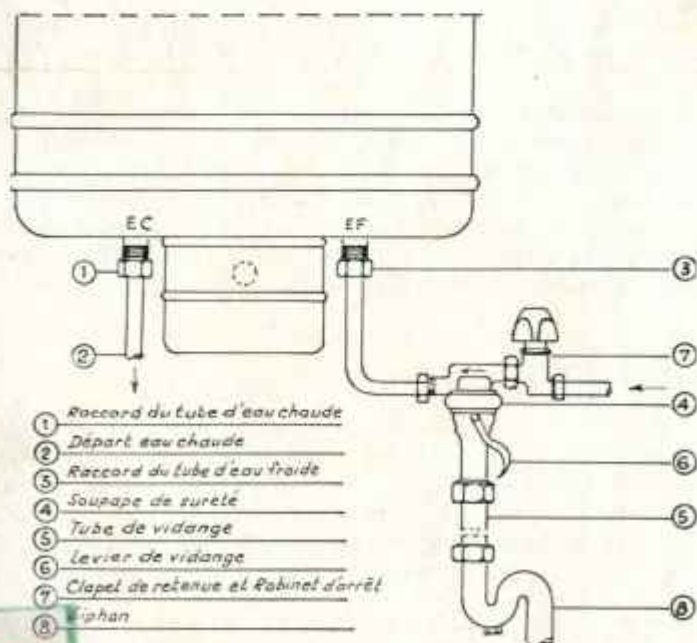
4° Laisser ensuite le chauffe-eau sans soutirage pendant la durée de chauffe indiquée sur la plaque indicatrice du chauffe-eau.

La température de 75° environ doit être atteinte à ce moment. Le thermostat doit alors avoir coupé le courant.

VIDANGE.

En cas de non-utilisation prolongée, il n'est recommandé de vidanger le chauffe-eau que si l'on craint le gel dans le local où il est installé.

Pour vidanger, se rapporter aux indications données sur la notice "GROUPE de SÉCURITÉ HYDRAULIQUE".



Pour le montage du groupe de sécurité hydraulique voir la notice spéciale jointe à cet accessoire.





THERMOSTAT

LF 15 S "MULTITHERMIC"

Nos chauffe-eau de 15 à 300 litres sont tous équipés d'un thermostat de surface type LF 15 S « Multithermic » à **coupure bipolaire** pour courant alternatif (15 A 220 V - 8 A 380 V).

DIMENSIONS : Boîtier de 92 x 46 x 34 mm dont la paroi métallique doit être fermement appuyée contre la face externe du réservoir contenant l'eau chaude.

RACCORDEMENT : Le thermostat est utilisé en courant monophasé, triphasé ou diphasé selon schémas de raccordement électrique figurant à l'intérieur du capot de protection des éléments chauffants.

REGLAGE : Plage d'environ 30° C répartie entre les repères n° 1 à 5. Le repère n° 1 correspond à la température minimum, environ 50° C.



ATTENTION : NE JAMAIS DESSERRER LES VIS RECOUVERTES D'UN VERNIS ROUGE, ce qui entrainerait un dérèglement du thermostat pouvant nuire à son bon fonctionnement.

Le thermostat LF 15 S « Multithermic » particulièrement étudié et contrôlé avec le plus grand soin est d'un fonctionnement absolument sûr.

Si vous constatez des anomalies de température sur un chauffe-eau, nous vous recommandons de vérifier très soigneusement le raccordement et les connexions électriques et éventuellement l'étanchéité des robinets, vannes, clapets et joints de l'installation hydraulique. Un goutte-à-goutte à un robinet d'eau chaude peut entraîner la température du chauffe-eau à une valeur supérieure à la température réglée du thermostat.



**INSTRUCTIONS**

pour le Démontage et le Remontage
du Thermostat de Surface LF 15 S Multithermic
(sur les chauffe-eau de 15 à 300 litres)

DÉMONTAGE

Couper le courant avant toute intervention

- 1) - Desserrer la vis sans tête servant à immobiliser le bouton de commande, puis retirer celui-ci.
- 2) - Dévisser les deux vis à tête fraisée apparaissant dans le creux du capot de fermeture. Retirer ce capot.
- 3) - L'ouverture laisse apparaître une platine barrant l'accès au thermostat : dévisser les deux vis à tête ronde situées de part et d'autre de l'axe de la platine et qui maintiennent les dispositifs à ressort appuyant le thermostat sur le réservoir. Retirer ces dispositifs.
- 4) - Dévisser les deux vis à tête fraisée situées sur l'enveloppe de part et d'autre de l'ouverture et qui maintiennent la platine, retirer celle-ci.
- 5) - Dévisser les deux vis raccordant les fils électriques bleus du thermostat, dégager ces fils vers l'ouverture. Faire glisser le thermostat vers le bas et le dégager de la niche. Dévisser alors les deux vis raccordant les fils électriques rouges au thermostat. Replacer les vis dans les trous taraudés correspondants, afin d'éviter de les perdre.

REMONTAGE

- 1) - Raccorder les deux fils électriques rouges aux deux bornes du thermostat situées au-dessus de la plaque signalétique, c'est-à-dire à l'opposé de l'index de réglage. Introduire le thermostat dans la niche. Raccorder les deux fils électriques bleus aux deux bornes du thermostat situées au-dessous de la plaque signalétique, c'est-à-dire à proximité immédiate de l'index de réglage. Veiller à ne pas croiser les fils ni blesser leur isolation. Centrer la tige de commande sensiblement au milieu de l'ouverture ovale.
- 2) - Mettre en place la platine transversale — la tige de commande du thermostat devra être sensiblement au centre de l'encoche circulaire de la platine. Fixer la platine à l'aide des deux vis à tête fraisée.
- 3) - Mettre en place successivement les deux dispositifs à ressort maintenant le thermostat, en enfonçant l'extrémité des pistons dans les trous borgnes dont sont munies les deux oreilles latérales du thermostat. Fixer chacun des dispositifs à l'aide d'une des vis à tête ronde. Parfaire le centrage du thermostat, bloquer les vis, s'assurer que le thermostat applique parfaitement sur la tête du réservoir. Tourner la tige de commande à la main, vers la droite, jusqu'à la butée.
- 4) - Mettre en place et fixer le capot de fermeture, flèche rouge vers le haut.
- 5) - Pour monter le bouton de commande :
 - a) amener le chiffre 5 de la graduation sensiblement en face de la flèche rouge du capot ;
 - b) enfoncer le bouton sur la tige moletée après avoir tourné légèrement vers la droite ou vers la gauche pour faire coïncider les nervures intérieures du bouton avec des creux de la tige moletée ; puis bloquer la vis de fixation.





BON DE GARANTIE

Le présent appareil du type MV ou SV a fait l'objet de plusieurs contrôles rigoureux avant sa sortie d'usine.

Le numéro précédé de la lettre de référence, gravé sur la plaque signalétique est le numéro de garantie : il doit être rappelé à l'installateur lors de toute communication concernant le chauffe-eau.

Lemercier

FRÈRES



92 - CLICHY - 737-32-30

ULT:HEAT[®]
VIRTUAL MUSEUM

Nos matériels sont garantis contre tout vice de construction et sous la condition expresse qu'ils n'aient fait l'objet d'aucun usage anormal. Cette garantie est totale pour les cuves pendant 10 ans à dater de notre facturation ; pour les accessoires elle est totale pendant 5 ans et dégressive de la sixième à la dixième année. La garantie est limitée au remplacement en usine, de la pièce reconnue défectueuse, les frais de port et d'emballage restant à la charge du client. Aucune indemnité ne peut être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. La garantie de la pièce de remplacement expire en même temps que celle de la pièce remplacée.